



Développement Local Durable

Implication des Acteurs Locaux

Allen S HENRY
25 mai 2016



- Notre communication s'organise autour de trois **points**:
- **1)- Contexte** d'émergence des politiques publiques de développement local
- 2- Les principes,
- 3- Types de projets
- 4 - Cadre Institutionnel
- 5 – Lignes directrices des bailleurs
- 6- Stratégie de mise en oeuvre
- 7- Impacts
- 7- Les leçons tirées
- 7- Conclusions

1- Contexte du DL

- Les politiques publiques de décentralisation ont émergé dans un contexte de crise;
- Un contexte de remise en cause de l'état central
- une forte demande de participation de la population;
- L'échec des gouvernements centraux en matière de développement socio-économique
- Les décisions de dépenses prises à un niveau
- la mauvaise gouvernance locale caractérisée par une politisation excessive de la gestion communale,



1- Contexte du DL

- la faible capacité managériale des élus et cadres communaux et la confusion des rôles entre ceux-ci ;
- l'interprétation divergente des textes de décentralisation avec pour corollaire le non-respect de l'esprit des lois.
- Insuffisance de ressources humaines et financières ;
- *Faiblesse des recettes collectées (recettes inférieures aux besoins minimum de financement des collectivités) ;

1- Contexte du DL

- *Analphabétisme des conseillers municipaux ;
- *Absence de culture de gestion municipale ;
- *Inadéquation entre ressources disponibles et les besoins ;
- *Surcharges des tâches et responsabilités ;
- * Avec le transfert des compétences aux collectivités, il en découle une réduction des pouvoirs jadis dévolus aux services centraux et déconcentrés de l'état, d'où une réticence de certains secteurs étatiques ;



1- Contexte du DL

- * Conflits d'intérêts empêchant un fonctionnement correct des conseils ;
- * Jeunesse du processus de décentralisation entraînant des dérives de part et d'autre tant au niveau des élus, des populations que les services déconcentrés de l'état ;
- La performance est handicapée par la contrainte des ressources financières (forte dépendance vis-à-vis de l'état et faible capacité de mobilisation



2- Les acteurs concernés

Les Mairies, les CASEC, les ASEC

La Délégation et Vice Délégation Départementale

Cour Supérieur des Comptes et du Contentieux Administratif

Les Ministères et services techniques

Bureau d'études et de supervision

Firmes d'exécution

Bailleurs (UE et Trésor Public)

La Population

3- Types de projets

Nature des projets observés

- Projets d'infrastructure à caractère collectif et d'intérêt communal
 - 5 Marchés
 - 3 infrastructures routières (routes et ponceau)
 - 1 école, 1 centre de santé, 1 place publique
 - 1 clôture cimetièrè
 - 1 éclairage public

4 cadre institutionnel

• 2- Statut des autorités locales de la Mairie

- Pas d' élections locales depuis 2010,
- Tous les conseils Municipaux nommés par arrêté Présidentiel : en 2012, 2013 et 2015 durant la période d'exécution du projet
- Une Mairie non opérationnelle (Quartier Morin)
- Des cadres municipaux recrutés par voie de concours depuis de 2007 à 2014,
- Stabilisation des cadres municipaux dans les mairies.

5- Lignes directrices des bailleurs

• Choix des projets

Déterminés

Exigences
d'AGIL

compétences
des Mairies

enveloppe
disponible

durée
d'exécution

le caractère collectif (communal)

Les couts récurrents pour ne pas
augmenter le budget des CT

6- Stratégie de mise en oeuvre

- Un processus plus ou moins participatif, f(n) des communes

cohérence avec les instruments de planification

PDL

ou

planification annuelle des mairies et CASEC

- APS élaboré par : Cadres de la Mairie, le conseil Municipal, appuyés par des professionnels de la zone et AGIL

6- Stratégie de mise en œuvre Implication des acteurs

Comités
spécifiques

Parents d'élèves

Marchandes et
œcuménique

Propriétaires de
caveaux et de quartier

Apport en nature, en main d'œuvre et matériaux



7- Principaux impacts

Ces projets ont contribué globalement à

- Augmenter les revenus de la mairie
- Former le personnel de la Mairie
- Améliorer les conditions de commercialisation (environnementales, sanitaires), d'apprentissage et d'enseignement, d'inhumation
- Etablir une relation de confiance entre Mairie et population (crédibilité et légitimité de la Mairie renforcées).

7- Principaux impacts

- favorables

Par ordre d'importance

- Dynamisme de la mairie et sa capacité de négociation
- suivi systématique et accompagnement de la mairie par plusieurs acteurs AGIL, MICT
- Détermination de la population

7- Principaux impacts

- Facteurs favorables

Par ordre d'importance

- Qualité de la firme et sa capacité à mobiliser des ressources humaines, matérielles et financières
- Disponibilité du fonds avec avenant modifiant les modalités de paiement et offrant une garantie aux firmes d'exécution

7- Principaux impacts

- Facteurs défavorables

- Conditions de renouvellement du personnel d'AGIL
- Suspension du programme
- Changements au sein des conseils municipaux
- Manque de maîtrise des procédures de la CSC/CA par les cadres des Mairies et leur faible capacité en administration et gestion
- Lenteur et longueur du processus de décaissement
- Méconnaissance des procédures du FED par CSCA

4- Leçons apprises

- Pour les autorités locales c'est une école de formation en gestion de projet et en procédures

Importance du recrutement des firmes d'étude sur la base de compétences et d'expériences.

Les projets techniques doivent être élaborés par les firmes d'étude compétentes en la matière

Importance de l'interaction entre les institutions et les différents acteurs concernés : Maire, contrôleur financier, AGIL, CSCA, MARNDR.....

4- Leçons apprises

- Importance de l'implication de la mairie dans toutes les phases du projet
- Renforcement de capacité des mairies
- Implication des populations dans les projets
- Transparence dans la gestion des projets, reddition de compte
- Suivi rapproché au niveau technique et financier

8- Conclusions

- La pérennisation des résultats dépend:
 - Existence du comité de suivi
 - Consolidation des ouvrages : plan de gestion, de renforcement, les berges du Trou du Nord
 - Sensibilisation des populations: marchandes, parents d'élèves, jeunes
 - rationalisation du système de collecte de redevances